

VISA® RELOADABLE PREPAID CARD CARDHOLDER AGREEMENT

Please sign the back of this Card immediately. This Card is not valid until signed. By signing, accepting or using this Card, you agree to be bound by this agreement.

Information Disclosure Summary

Issuer: Your Card is issued by Peoples Trust Company pursuant to a license from Visa Int. You agree to surrender the Card upon request and agree not to alter, deface or otherwise modify this Card or any media therein contained. You must not use the Card for any illegal purpose.

Contact Us: If you have any questions regarding balance information, Transactions, merchant disputes, return procedures or otherwise, call 1-866-230-3809 or visit us at www.prepaidcardstatus.com. Live operator agents are available 24/7/365. No periodic statement will be issued on your Card.

Restrictions: You may use this Card to make purchases or lease of goods and services at any merchant that accepts Visa. You may use your Card to obtain cash from an Automated Teller Machine ("ATM") if you received a PIN Number. Purchases of fuel must be paid for at the cashier desk. Your Card cannot be used for "Pay at the Pump" Transactions. When making an internet purchase, the merchant may perform a billing address verification to complete the purchase Transaction; use the address that is printed on the front of this Card carrier. Certain merchants, (including but not limited to restaurants) may pre-authorize an amount equal to the purchase plus up to an additional 20% to ensure there are funds available for tips or incidentals. If your card funds are not sufficient to cover the purchase plus this additional up to 20%, your transaction may be declined. The pre-authorized amount will be "held" until the amount of your purchase is finalized.

Expiry and use: This Card is valid from receipt to the last day of the month of the expiration date displayed on the front of this Card. Upon expiration of this Card, you agree that any unused value may be forfeited. This is a reloadable Card. As funds are added to your Card by the Program Sponsor, the funds will be made immediately available to you upon processing. When you use this Card, the amount of the purchase plus any fees and taxes will be deducted from the unused monetary value on this Card. In any case where your Transactions exceed the value on your Card, you agree to pay, on demand, the amount in excess.

Split tender: If the amount available is not sufficient to cover your purchase, the Transaction will be declined. Some retailers may allow you to use another form of payment for purchases exceeding the Card balance. Pay the difference by other means first (e.g. cheque, cash or credit card), then use this Card. Merchants are not obliged to accept such Transactions.

Lost or stolen Card: You agree to protect your Card against loss, theft, or unauthorized use by taking all reasonable precautions. If your Card has been lost or stolen and have reason to believe that someone has made an unauthorized Transaction with your Card or may attempt to use your Card without your permission, you agree to notify us IMMEDIATELY by calling 1-866-230-3809. All Transactions carried out prior to such notification shall be deemed to have been authorized by you. You will be asked to provide us with your name, the Card number, the expiry date, the original Card value and Transaction history. We will not be able to re-issue a Card if you do not have your Card number. If our records show that a Balance still remains on the Card, we will re-issue a new Card for the unbalanced Balance less the Replacement Fee. It may take up to fifteen (15) business days to process your re-issuance request. The Card may be deactivated at any time if fraud is suspected. You agree, to the extent permitted by law, to cooperate completely with us in our attempts to recover from unauthorized users and to assist in their prosecution.

Card Fees	
ATM Transaction fee	\$2.50 per Transaction, max 1,000 per day plus ATM Operator Fees, which may vary
ATM balance/decline fee	\$0.75 per inquiry or decline for insufficient funds/incorrect PIN
Foreign exchange service fee	3% of total Transaction amount
Replacement Card fee	\$10.00
Monthly Maintenance fee	\$2.00 charged on a monthly basis and/or in arrears if balance is not sufficient to cover fee

Card funds are not insured by the Canada Deposit Insurance Corporation (CDIC).

Terms and Conditions

Definitions: "Applicable Law" means the Trust and Loan Companies Act (Canada), the Personal Information Protection and Electronic Documents Act (Canada), the Act Respecting the Protection of Personal Information in the Private Sector (Quebec), the Consumer Protection Act (Quebec), the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA), PCI DSS or any other statute, regulation or operating rule of any Governmental Authority or any other regulatory authority that Peoples Trust and the Distributor are subject to, or any bylaw, operating rule or regulation of Visa. "Peoples Trust", "We", "us", and "our" mean Peoples Trust Company. "Card" means the Visa Prepaid Card provided to you. "Program Sponsor" means the entity or corporation from whom you receive the Card and Card services, subject to the terms and conditions of this Visa Prepaid Card Cardholder Agreement. "Transaction" means a request by you to make purchases or returns for goods or services, which is authorized, or denied, by Peoples Trust Company. "You" and "your" mean the Card user or recipient who requested the issuance of this Card and the person to whom the Card was issued. "Website" means www.prepaidcardstatus.com.

Nature of the Card: The funds loaded onto this Card are not a deposit and do not establish a separate individual account with us. When the Card's monetary value has been used up or the Card has expired, destroy the Card. We reserve the right to cancel any Card on which fraudulent Transactions are suspected or for any reason whatsoever to protect the interests of Peoples Trust Company. Transactions made with a Card will be processed by the merchant as a regular Visa purchase and each individual merchant's return policy will apply. Refunds may be in the form of a credit to your Card, cash refund or in-store credit at the discretion of the merchant. If you have a problem with a purchase you make with the Card or a dispute with a merchant, you must contact the merchant involved. If you believe a Transaction on your account is incorrect, you must notify us in writing of your dispute within sixty (60) days of the Transaction date. Please note that this written notification must be received within sixty (60) days of the date of the disputed Transaction or you will have been deemed to have accepted such Transaction.

Fees: You authorize Peoples Trust Company to charge all amounts as outlined in the cardholder agreement against the available balance of funds on your Card. You also agree to pay any fees imposed by others for purchases, including but not limited to Transaction fees, handling fees, tips and service charges.

Assignment: In connection with the assignment or transfer of the Card to another user, this agreement shall automatically be transferred to, and shall be binding upon, such new holder or user of such Card, and such persons, his/her agents, legal representatives, heirs and estate.

Limited Liability: Except as required by Applicable Law, Peoples Trust Company and their affiliates shall have no liability, of any kind whatsoever, to you for performing or failing to perform services in connection with this agreement, unless such party acts in bad faith. Without limiting the above, Peoples Trust Company, and our affiliates shall not be liable for the delays or mistakes which happen because of any reason beyond our control, including but not limited to acts of civil, military, or banking authorities, natural emergencies, insurrection, war, riots, terrorists, failure of transportation, communication or power supply or malfunction of or unavailability of equipment.

Governing Law and Jurisdiction: This agreement and all arbitration proceedings will be governed by the laws of British Columbia, without regard to conflict of law doctrine principles or the location of residence of any Card user, or place where the Card is issued.

Changes to this Agreement: This agreement constitutes the entire agreement between Peoples Trust Company and any user regarding the use of the Card. Except as otherwise required by Applicable Law, we may change this agreement and its related services at any time. Amendments to this agreement will be effective immediately as posted on the Website. Any changes to cardholder fees or new fees, as required by law, will be posted as a notice on our Website for a period of at least sixty (60) days prior to the effective date of the new or increased fee and a notice will be mailed or emailed (to the most recent address) to the cardholder at least thirty (30) days prior to increased or new fees being imposed.

Severability: If any term of this agreement is invalid, changed by Applicable Law or declared invalid by order of a court, the remaining terms of this agreement will not be affected, and this agreement will be interpreted as if the invalid terms had not been placed in this agreement.

NOTICE OF DATA PROTECTION AND PRIVACY POLICY: Information We Collect/Information Security: Peoples Trust may obtain personal information ("Cardholder Information") about you, including information (i) provided to us by the Program Sponsor, such as your name and/or your address, (ii) provided by you contacting customer service (see Contact Us section of the Agreement), and (iii) about purchases you made with the Card, such as the date of the purchase, the amount and the place of purchase. We may also obtain information from third parties, including providers of identification services and demographic information. If such information is obtained from providers of identity verification data and demographic information, we will inform you of your right of access and rectification in relation to the file held by the personal information agent and will indicate to you the manner in which and the place where you may have access to the reports or recommendations and cause them to be rectified, where necessary. Peoples Trust maintains physical, electronic, and procedural security measures that comply with Canadian regulations to safeguard Cardholder Information.

Disclosure: We may use Cardholder Information to process Card Transactions, to provide customer service in other countries (including the transfer of your information to individuals or organizations in the United States) in which we service our Cardholders, to process claims for lost or stolen Cards, to help protect against fraud, and to conduct research and analysis with our cardholders through mail, phone or email surveys. If you have provided your consent, we and/or our Program Sponsor may use Cardholder Information for direct mail communications and/or emails about upcoming promotions and offers. Peoples Trust will provide information about you and your participation in the program to the Program Sponsor. Peoples Trust may provide certain Cardholder Information to others as permitted by Applicable Law, such as to government entities or other third parties in response to subpoenas.

The laws on data protection in other jurisdictions, to which we may transfer your information, may differ from those in your jurisdiction and any personal information transferred to another jurisdiction will be subject to law enforcement and national security authorities in that jurisdiction. Subject to these laws, Peoples Trust will use reasonable measures to maintain protections of your personal information that are equivalent to those that apply in your jurisdiction. You hereby give your consent to such cross-border transfers (including the United States) of such personal information to third parties for the purpose set out above. Should you not wish to accept these data protection terms and conditions, or wish to withdraw your consent and, therefore, cancel the Card, you must communicate with our services and request we cancel the Card and discontinue any further use of your personal information. International Transactions: Transactions made in foreign currencies will be converted to Canadian dollars using a Visa conversion rate in effect on the day the Transaction is posted. This rate may differ from the rate in effect on the Transaction date or the posting date. By using this Card, you agree to pay the converted amount which includes the rate of exchange in effect at the time the Transaction is posted to your Card, plus a Foreign Exchange Service fee of 3%. Refunds made in foreign currencies will be converted to Canadian dollars using a Visa conversion rate in effect on the day the Refund is posted to your Card, minus the Foreign Exchange Service fee of 3%. For this reason, the amount that is credited to your Card for a refund of a foreign currency Transaction will, in most cases, be less than the amount that was originally charged to your Card for that Transaction.

Effective date: 24 August 2015

ACCORD DU TITULAIRE DE CARTE RECHARGEABLE PRÉPAYÉE VISA®

Veillez signer immédiatement l'endos de la Carte. Cette Carte n'est pas valide tant qu'elle n'est pas signée. En signant, en acceptant, ou en utilisant la Carte, vous acceptez d'être lié par le présent accord.

Sommaire des données

L'émetteur: Votre Carte est émise par la Compagnie de Fiducie Peoples en vertu d'une licence de Visa Int. Vous acceptez de remettre la Carte sur demande et de ne pas l'altérer, la détériorer ou la modifier, ni aucun média de la présente. Vous ne devez pas utiliser la Carte à des fins illégales. Contactez-nous: Pour toute question concernant le solde, une transaction, un différend avec un marchand, la procédure de retour ou tout autre sujet, composez le 1-866-230-3809 ou visitez le Site Web à www.prepaidcardstatus.com. Des représentants sont disponibles pour vous répondre personnellement 24 heures sur 24, sept jours sur sept, 365 jours par an. Nous n'émettrons pas de relevé périodique pour la Carte.

Restrictions: Vous pouvez utiliser la Carte pour faire des achats ou louer des biens et des services chez tous les marchands qui acceptent Visa. Vous pouvez utiliser votre Carte pour obtenir des espèces d'un guichet automatique bancaire (« distributeur automatique de billets ») si vous avez reçu un NIP. Les achats de carburant doivent être payés au comptoir. La Carte ne peut pas être utilisée pour payer à la pompe. Quand vous faites un achat par Internet, le marchand peut effectuer une vérification d'adresse de facturation pour conclure la Transaction; veuillez utiliser l'adresse imprimée sur le devant de la pochette. Certains marchands, (incluant mais ne se limitant pas aux restaurants) peuvent faire une demande d'autorisation égale au montant de la transaction plus 20% afin de s'assurer qu'il y a suffisamment de fonds disponibles pour couvrir le pourboire et d'autres frais. Si le solde de la carte ne couvre pas le montant de la transaction plus le pourcentage de la pré-autorisation, votre transaction peut être refusée. Le montant mis de côté de la pré-autorisation peut rester bloqué jusqu'au montant final à payer de votre achat soit confirmé. Expiration et usage: Cette Carte est valide de la date de réception jusqu'au dernier jour du mois de la date d'expiration indiquée au verso de la Carte. Vous acceptez que toute portion non utilisée de la valeur de la Carte soit perdue à l'échéance de celle-ci. La Carte est rechargeable. Le Promoteur du programme peut ajouter des fonds au compte et ces fonds seront immédiatement disponibles pour l'utilisateur. Quand vous utilisez la Carte, le montant de l'achat et les frais et taxes applicables seront déduits de sa valeur monétaire. Dans le cas où vos Transactions dépassent la valeur de votre Carte, vous acceptez de payer, sur demande, le montant excédentaire.

Paielements fractionnés: Si le montant disponible n'est pas suffisant pour payer votre achat, la Transaction sera refusée. Certains détaillants peuvent vous permettre d'utiliser un autre mode de paiement pour les achats dépassant le solde de votre Carte. Payez d'abord la différence (ex. par chèque, argent comptant ou carte de crédit), puis utilisez la Carte prépayée. Les détaillants ne sont pas obligés à accepter de telles Transactions.

Carte perdue ou volée: Vous vous engagez à protéger votre Carte contre la perte, le vol ou l'utilisation non autorisée, en prenant toutes les précautions raisonnables. Si votre Carte a été perdue ou volée ou si vous avez des raisons de croire que quelqu'un a effectué une Transaction non-autorisée à l'aide de votre Carte ou peut tenter d'utiliser votre Carte sans votre autorisation, vous devez nous en aviser IMMÉDIATEMENT en composant le 1-866-230-3809. Toutes les Transactions effectuées avant cette notification seront réputées avoir été autorisées par vous. Vous aurez à nous fournir votre nom, le numéro de la Carte, la date d'expiration, et la valeur initiale de la Carte. Nous ne pouvons pas émettre une Carte de remplacement si vous n'avez pas votre numéro de Carte. Si nos dossiers indiquent que votre Carte a encore un solde, nous transférerons ce solde sur la Carte de remplacement qui vous sera émise, moins les frais pour un remplacement. L'émission d'une nouvelle Carte peut prendre jusqu'à quinze (15) jours ouvrables. La Carte peut être désactivée à tout moment si une fraude est soupçonnée. Vous vous engagez, dans les limites permises par la loi, à coopérer entièrement avec nous dans nos tentatives de récupérer les sommes des utilisateurs non-autorisés et à nous aider dans les poursuites judiciaires connexes.

Frais de la Carte	
Frais de Transaction au GAB	2,50 \$ par Transaction/maximum de 1000 \$ par jour, plus les frais d'exploitation du GAB
Frais de consultation du solde/refus au GAB	0,75 \$ par demande ou par refus pour cause de fonds insuffisants/ de NIP erroné
Frais de service de conversion en devise étrangère	3% du montant total du Transaction
Frais de Carte de remplacement	10,00 \$
Frais de service mensuels	2,00 \$ chargée sur une base mensuelle et / ou à terme échu si le solde est insuffisant pour couvrir les frais

Les fonds de la Carte ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC).

Les conditions et modalités

Définitions: « Lois applicables » désigne la Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt (Canada), la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (Canada), la Loi sur la Protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Québec), la Loi sur la protection du consommateur (Québec), la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, la PCI DSS, ou les autres lois, règlements ou règles d'exploitation de toute instance gouvernementale ou autre autorité de réglementation dont relèvent Peoples Trust et le Promoteur du programme, ou encore les règlements administratifs, les règles d'exploitation ou la réglementation de Visa. « Peoples Trust », « nous », « notre » et « vous » indiquent la Compagnie de Fiducie Peoples. La « Carte » s'entend de la Carte prépayée Visa qui vous est envoyée. Le « Promoteur du programme » indique l'entité ou société de laquelle vous recevez la Carte et la gamme des services associés, sujets aux conditions du présent accord de titulaire de Carte prépayée Visa. Une « Transaction » s'entend d'une demande faite par le titulaire en vue d'acheter des biens ou des services d'un détaillant; cette demande peut être acceptée ou refusée par Peoples Trust. « Vous » et « votre » font référence à l'utilisateur de la Carte ou au titulaire qui a demandé l'émission de la Carte et qui est la personne à qui la Carte est délivrée. « Site Web » indique www.prepaidcardstatus.com. Nature de la Carte: Les fonds sur la Carte ne sont pas un dépôt et ne créeront pas un compte séparé et individuel auprès de nous. Quand la valeur monétaire de la Carte a été utilisée ou que la Carte est périmée, la détruite. Peoples Trust se réserve le droit de récupérer toute Carte si elle soupçonne des Transactions frauduleuses ou pour toute autre raison, dans le but de protéger ses intérêts. Les Transactions effectuées avec la Carte seront traitées par le marchand comme un achat normal payé par Visa et la politique de retour de marchandise propre à chaque marchand prévaudra. Les remboursements peuvent prendre la forme d'un crédit à votre Carte, d'un remboursement comptant ou d'un crédit pour un achat futur, à la discrétion du marchand. Si vous avez un problème concernant un produit acheté avec la Carte prépayée ou un différend avec un marchand, vous devez communiquer avec le marchand concerné. Si vous croyez qu'il existe dans votre compte une Transaction incorrecte, veuillez nous informer par écrit dans les soixante (60) jours suivant la date de la Transaction. Cette contestation écrit doit être reçu dans les soixante (60) jours suivant la date de la Transaction contestée, à défaut de quoi la Transaction enregistrée sera considérée comme étant acceptée par vous.

Frais: Vous autorisez Peoples Trust à utiliser les fonds disponibles de votre Carte pour payer tous les montants décrits dans le présent accord. Vous acceptez aussi de payer les frais imposés par d'autres pour divers achats, y compris, mais sans s'y limiter, les frais de Transaction, de manutention, les pourboires et les frais de service.

Cession: Concernant la cession ou le transfert de la Carte à un autre utilisateur, cet accord sera automatiquement transféré et liera ce nouvel utilisateur ou titulaire de la Carte, ainsi que ses agents, représentants légaux, héritiers et succession.

Responsabilité limitée: Sauf si la Loi applicable l'exige, la Compagnie de Fiducie Peoples et leurs affiliés ne seront aucunement tenus responsables envers vous des conséquences des services rendus ou non, reliés au présent accord, sauf si la partie impliquée agit de mauvaise foi. Sans limiter ce qui précède, Peoples Trust, et leurs affiliés ne seront pas tenus responsables des délais ou des erreurs pouvant survenir pour tout motif hors de leur contrôle, incluant, mais sans s'y limiter, les actions posées par les autorités civiles, militaires ou bancaires, les urgences nationales, les insurrections, la guerre, les émeutes, le terrorisme, les défaillances des transports, les communications ou sources d'énergie, ou de tout problème involontaire ou mauvais fonctionnement d'équipement.

Lois applicables et juridiction: Cet accord et toute procédure d'arbitrage seront régies par les lois de la Colombie-Britannique, sans égard aux conflits de principes juridiques ni au lieu de résidence de tout utilisateur, ni de l'endroit où la Carte est émise.

Changements au présent accord: Le présent accord constitue l'accord complet entre Peoples Trust et l'utilisateur en ce qui concerne l'utilisation de la Carte. Sauf là où requis par la Loi applicable, nous pouvons modifier l'accord et les services reliés à ceci en tout temps. Les modifications apportées au présent accord entreront en vigueur assistés qu'ils seront affichés sur le Site Web. Tout changement aux frais des titulaires de cartes, ou de nouvelles frais, comme requis par la Loi applicable, sera affiché comme un avis sur notre Site Web pendant une période d'au moins soixante (60) jours avant la date d'effet et un avis sera envoyé par la poste ou par courriel (à l'adresse la plus récente) au titulaire au moins trente (30) jours avant un haussement des frais ou que des frais nouveaux soient imposés.

Clause de divisibilité: Si l'une ou l'autre des conditions du présent accord est non valide, modifiée en raison de la Loi applicable ou déclaré non valide par ordonnance d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation, les conditions valides de l'accord ne seront pas touchées et il sera interprété comme si les clauses non valides en étaient exclues.

AVIS À L'ÉGARD DE LA PROTECTION DES DONNÉES ET POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ: Renseignements que nous recueillons / Sécurité des renseignements fournis: Peoples Trust peut obtenir des renseignements personnels (« renseignements du titulaire de carte ») à votre sujet, y compris les renseignements (i) qui nous sont fournis par le Promoteur du programme, tels que votre nom et / ou votre adresse, (ii) fournis par vous lors d'appels faits au service à la clientèle (voir le section Contactez-nous de l'accord), et (iii) concernant les achats que vous avez faits avec la Carte, par exemple la date et le lieu d'achat, ainsi que le montant. Nous pouvons également obtenir des renseignements auprès de fournisseurs de données de vérification d'identité et d'informations démographiques. Si de telles informations sont obtenues auprès des fournisseurs de données de vérification d'identité et d'informations démographiques, nous vous informons de vos droits d'accès et de rectification relativement au dossier détenu par l'agent de renseignements personnels et nous vous indiquerons comment et à quel endroit vous pouvez avoir accès à ces rapports et les faire rectifier, le cas échéant. Peoples Trust maintient également les mesures de sécurité physiques, électroniques et procédurales nécessaires afin de se conformer à la réglementation canadienne en ce qui concerne la protection des renseignements du titulaire de carte collectés.

Divulgué: Nous pouvons utiliser les renseignements du titulaire de carte afin de traiter les transactions faites avec la Carte, de fournir le service à la clientèle dans d'autres juridictions dans lesquelles nous assurons le service à nos Titulaires de cartes, (y compris la divulgation à des individus ou à des organisations aux États-Unis), pour traiter les réclamations pour les Cartes perdues ou volées, pour nous aider à lutter contre la fraude, et afin de mener des recherches et des analyses auprès de nos Titulaires de cartes par la poste, par téléphone ou par courriel. Si vous avez donné votre consentement, les renseignements du titulaire de la Carte pourront être utilisés par nous et/ou par le Promoteur du programme à des fins de communications directes par courriel et/ou des courriels au sujet des promotions et des offres à venir. Peoples Trust peut fournir des informations sur vous et à l'égard de votre participation au programme au Promoteur du programme. Sous réserve des Lois applicables, Peoples Trust peut fournir certains renseignements du titulaire de Carte à des tiers dans la mesure permise par la loi, par exemple des organismes gouvernementaux ou des autres tiers parties en réponse aux assignations.

Les lois en matière de protection des données dans ces autres juridictions, aux lesquelles nous pouvons transférer vos renseignements personnels, peuvent différer de celles de votre juridiction et tous renseignements personnels transférés dans une autre juridiction seront soumis à l'application des lois et des autorités responsables de la sécurité nationale dans cette juridiction. Sous réserve de ces lois, Peoples Trust prendra des mesures raisonnables afin de maintenir des mesures de protection de vos renseignements personnels qui soient équivalentes à celles qui s'appliquent dans votre juridiction. Vous donnez donc expressément, par le présent document, votre consentement à ce que des transferts transfrontaliers (y compris les États-Unis) de vos renseignements personnels à des tiers, aux fins énoncées ci-dessus.

Si vous ne consentez pas aux termes et conditions de protection des données énoncées dans le présent document, ou si vous souhaitez retirer votre consentement et, par conséquent, annuler la Carte, vous devez communiquer avec le service à la clientèle et nous demander d'annuler la Carte et de mettre fin à toute utilisation subséquente de vos renseignements personnels.

Transactions en devises étrangères: Les Transactions en devises étrangères seront converties en dollars canadiens selon le taux de conversion Visa en vigueur lorsque la Transaction est traitée. Ce taux peut différer du taux en vigueur à la date de la Transaction ou quand la Transaction est imputée au compte de la Carte. En utilisant la Carte, vous convencez de payer le montant converti, qui inclut le taux en vigueur à la date d'imputation de la Transaction à la Carte, plus des frais de conversion de 3%. Les remboursements effectués en devises étrangères seront convertis en dollars canadiens selon les procédures de conversion Visa en vigueur lorsque la Transaction est imputée au compte de la Carte, moins des frais de service de conversion de 3%. En conséquence, le montant crédité à la Carte comme remboursement d'une Transaction en devise étrangère sera inférieur au montant qui a été porté à la Carte pour la Transaction.

Transactions en devises étrangères: Les Transactions en devises étrangères seront converties en dollars canadiens selon le taux de conversion Visa en vigueur lorsque la Transaction est traitée. Ce taux peut différer du taux en vigueur à la date de la Transaction ou quand la Transaction est imputée au compte de la Carte. En utilisant la Carte, vous convencez de payer le montant converti, qui inclut le taux en vigueur à la date d'imputation de la Transaction à la Carte, plus des frais de conversion de 3%. Les remboursements effectués en devises étrangères seront convertis en dollars canadiens selon les procédures de conversion Visa en vigueur lorsque la Transaction est imputée au compte de la Carte, moins des frais de service de conversion de 3%. En conséquence, le montant crédité à la Carte comme remboursement d'une Transaction en devise étrangère sera inférieur au montant qui a été porté à la Carte pour la Transaction.

Transactions en devises étrangères: Les Transactions en devises étrangères seront converties en dollars canadiens selon le taux de conversion Visa en vigueur lorsque la Transaction est traitée. Ce taux peut différer du taux en vigueur à la date de la Transaction ou quand la Transaction est imputée au compte de la Carte. En utilisant la Carte, vous convencez de payer le montant converti, qui inclut le taux en vigueur à la date d'imputation de la Transaction à la Carte, plus des frais de conversion de 3%. Les remboursements effectués en devises étrangères seront convertis en dollars canadiens selon les procédures de conversion Visa en vigueur lorsque la Transaction est imputée au compte de la Carte, moins des frais de service de conversion de 3%. En conséquence, le montant crédité à la Carte comme remboursement d'une Transaction en devise étrangère sera inférieur au montant qui a été porté à la Carte pour la Transaction.

Transactions en devises étrangères: Les Transactions en devises étrangères seront converties en dollars canadiens selon le taux de conversion Visa en vigueur lorsque la Transaction est traitée. Ce taux peut différer du taux en vigueur à la date de la Transaction ou quand la Transaction est imputée au compte de la Carte. En utilisant la Carte, vous convencez de payer le montant converti, qui inclut le taux en vigueur à la date d'imputation de la Transaction à la Carte, plus des frais de conversion de 3%. Les remboursements effectués en devises étrangères seront convertis en dollars canadiens selon les procédures de conversion Visa en vigueur lorsque la Transaction est imputée au compte de la Carte, moins des frais de service de conversion de 3%. En conséquence, le montant crédité à la Carte comme remboursement d'une Transaction en devise étrangère sera inférieur au montant qui a été porté à la Carte pour la Transaction.

Date d'entrée en vigueur: 24 août 2015